Cityscoot cherche des investisseurs pour éviter la disparition

La société de location de scooters en libre service Cityscoot s'est placée en cessation de paiement. Elle recherche de nouveaux investisseurs pour continuer à opérer à Paris.

Temps de lecture : minute

---

9 novembre 2023

Est-ce la fin du chemin pour Cityscoot et ses 168 salariés ? La société de location de scooters en libre service s'est en tout cas déclarée mercredi en cessation de paiement. Elle a "sollicité la protection" du tribunal de commerce de Paris, le temps de trouver de nouveaux investisseurs pour déployer sa nouvelle flotte électrique. "Ce type de procédure permet de geler le passif et de se donner du temps pour trouver des solutions avec de nouveaux partenaires", a indiqué un porte-parole.

Dans son communiqué, Cityscoot, qui a remporté en juillet l'appel d'offre de la ville de Paris avec deux autres sociétés pour opérer dans la capitale durant les cinq prochaines années, explique avoir besoin de nouveaux fonds pour financer sa nouvelle flotte de scooters électriques, qu'elle compte "déployer progressivement" en 2024. "Ce projet de renouvellement de la flotte, essentiel pour la rentabilité du modèle et pour atteindre les objectifs de notre business plan 2025, nécessite des financements complémentaires", a indiqué la direction de l'entreprise, citée dans le communiqué.

Les dettes de Cityscot gelées le temps de la procédure

"Afin de conduire dans les meilleures conditions cette recherche d’adossement qui devrait durer plusieurs mois, nous demandons la protection du tribunal de commerce de Paris", a-t-elle ajouté, précisant qu'"un appel d’offres élargi sera conduit par les organes de la procédure", c'est-à-dire le tribunal de commerce.

La cessation de paiement constitue la première étape vers un redressement judiciaire ou une liquidation, lorsqu'une entreprise est à court d'argent. Elle permet notamment de protéger les salariés, assurés de toucher leurs salaires, et de geler les dettes de l'entreprise, le temps de la procédure.

Cityscoot, qui revendique à Paris 2.500 véhicules, compte 250.000 utilisateurs actifs et plus de 18 millions de trajets depuis que l'entreprise a été créée en 2014. Outre Paris et 17 villes de la petite couronne, la société opère aussi en Italie : à Milan depuis 2019 et Turin depuis 2022. Cityscoot a quitté Nice en mars dernier.

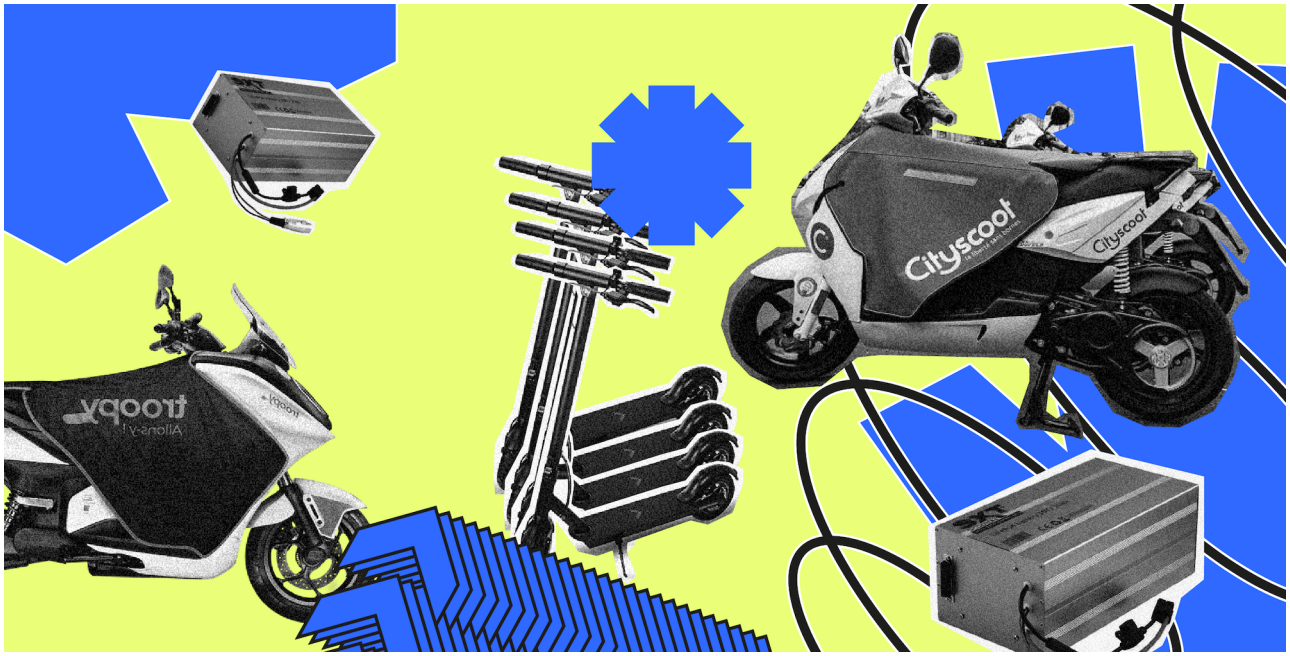

À lire aussi

A deux-roues, peut-on vraiment rouler propre ?

MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maddyness avec AFP